

Le bistrot de la gare TGV ferme dans 49 jours ;

la SNCF tarde à chercher un repreneur

Vendôme-Villiers: l'arrêt-buffet bientôt sans buffet

Et si la gare Vendôme-Villiers devenait une gare fantôme, réduite à un bloc de béton et d'acier dépouillé du minimum de chaleur humaine que représente le buffet ? Si tel n'est pas son projet, la compagnie ferroviaire n'est pas pressée de le prouver.

En 1991, le Syndicat Intercommunal pour l'Étude et l'Aménagement du Bassin d'Influence de la Gare TGV (SIEABIG) et la SNCF signent une convention pour l'exploitation pendant 18 ans d'un « terminal touristique » en gare de Vendôme-Villiers. Il est convenu que le syndicat cédera la propriété du local à la SNCF à l'horizon 2009. In fine, le terminal est aménagé en brasserie. Pizzaiolos et, parfois, bykers: divers exploitants s'y succèdent. Le succès est mitigé. Au début des années 2000, le lieu est remis aux normes par le SIEABIG. Puis il est concédé à Joël Buffereau.

Dès lors, le bistrot de la gare prend un autre tournant. Le nouvel exploitant achète du matériel, propose de nouveaux menus, « une restauration moyenne gamme, assez gastronomique » et plutôt appréciée

des clients, reconnaît Patrick Violette, le co-directeur des services municipaux et communautaires de Vendôme.

En 2001, Joël Buffereau officie seul. Les années passent. Plus de 250 000 voyageurs transitent annuellement par la gare (et encore de nos jours trop peu par le bistrot). Toutefois, la fréquentation s'améliore, un renfort s'impose. C'est son épouse, qui tenait une boutique de produits régionaux au cœur de Vendôme, qui le rejoint. « En octobre 2006, nous avons fermé notre boutique, raconte Joël Buffereau. Nous voulions la mettre en vente, mais on nous a proposé une location quelques mois plus tard et nous avons accepté. Depuis, ma femme Ghislaine m'aide au restaurant. ». Si, certains jours, la charge de travail est pesante - la gare TGV de Vendôme-Villiers est située au milieu d'une zone d'activités qui, fait rare, n'accueillait aucun restaurant d'entreprise - les époux Buffereau ne peuvent s'aventurer à embaucher du personnel. Depuis, Monceau Assurances a fait aménager dans ses locaux un self-service où les salariés des entreprises avoisinantes peuvent également se restaurer,

« ce qui permet aujourd'hui un jeu de libre concurrence », souligne de son côté Patrick Violette.

Réveil tardif de la SNCF

Joël Buffereau dit avoir informé le SIEABIG, il y a un an et demi, qu'il quitterait le bistrot de la gare à expiration de la convention passée entre la SNCF et le SIEABIG. Curieusement, la société A2C, la filiale de la SNCF qui commercialise et gère les espaces commerciaux dans les gares, ne s'en préoccupe que depuis peu de temps. Ce qui lui laisse quelques semaines pour trouver un repreneur. « Quand j'ai rencontré, l'espace de quelques minutes, des représentants d'A2C la semaine dernière, explique Joël Buffereau, ils m'ont demandé si j'accepterais de rester un ou deux mois de plus. Le temps qu'ils trouvent un remplaçant. Je suis d'accord. Mais pas au-delà de cette période-là. » Car Joël Buffereau a d'autres projets en tête. Toujours à Vendôme. « L'idéal serait que le repreneur s'offre à racheter tous les meubles, souligne Joël Buffereau. Autant d'outils qu'on éviterait de démonter. Et la brasserie pourrait rouvrir plus rapidement ! »

La société A2C devrait émettre un appel d'offres dans les prochains jours. Car le temps lui est compté. Les usagers, les habitués du restaurant, les salariés des entreprises environnantes, tous déplorent le risque de vacances. « Si rien n'est fait rapidement, on risque d'oublier ce bar, souligne Sylvie Cantau, secrétaire de l'ASUTGV, l'Association des Usagers du TGV Paris-Vendôme qui tient son assemblée générale mardi prochain 10 février. Il est nécessaire de maintenir ce lieu de vie ! »

Dès que l'appel d'offres sera lancé, trois à quatre mois minimum seront nécessaires avant d'arrêter le choix du repreneur. Le codirecteur des services municipaux et communautaires dispose de peu d'informations à ce jour. Si ce n'est que les auteurs d'une étude en cours doivent réfléchir à la future destination de cet espace. Brasserie or not brasserie ?

« On ne sait pas encore qui pourrait reprendre la brasserie, indique Patrick Violette. Peut-

être un professionnel vendômois ? On espère aussi que les loyers demandés par A2C ne seront pas exorbitants. C'est ce que nous redoutons le plus. » Une crainte, hélas, que la filiale de la SNCF ne paraît guère pressée de démentir ou de justifier à bref délai. ■

Pauline Gévaudan

Pratique

L'adhésion + l'AG du 10 février

Un représentant d'A2C, la filiale de la SNCF, ayant ordonné le démantèlement du point d'information situé dans la gare, il n'y a plus d'autres moyens d'entrer en relation avec l'Association des Usagers du TGV Paris-Vendôme que par voie postale : BP83 41102 Vendôme Cedex ; ou que par mail : pchiron@eurostaf.fr. Modeste et inchangée, la cotisation annuelle des adhérents s'élève à 12 €. Pour consulter en ligne la collection de la lettre semestrielle, Le Navetteur : www.villiers-sur-loir.com

Par ailleurs, l'association, présidée depuis 2008 par Patrick Chiron, tient son Assemblée générale annuelle le mardi 10 février à 19h à quelques pas de la Gare TGV au bâtiment Outremer.